



Arnaque et menace de numericable

Par **shona**, le **10/06/2010** à **02:05**

Bonjour,

voila j ai resilier mon contract chez numericable depuis le 29.09.2009 . bien j ai d abord telephoner pour savoir comment faire , la jeune femme me repond vous devez envoyer une lettre de resiliation avant la fin du mois et payer le mois en cour + 1 mois ce que j'ai fait , la semaine qui suit ont m appel au telephone me disont que je leur doit 1 mois de plus , car ils ont eu ma lettre le debut octobre , je leur et expliquer que le cachet de la poste fesais fois et que ma lettre etait partie le 29 , apres relence de leur par du contiencieux et dont il a aprouver mes demarches qui ont etait respecter je ne devais plus rien .. mais voila que depuis cette annee numericable relance a nouveau , ils ont fait passer l'affaire devant soit dison un service de recouvrement INTRIM JUSTITIA DE LYON avec menace de huisier et tribunaie toutes ces lettres je les recois par couriers simple et non recommander , ils me reclame 97€ de un mois + frais de recouvrement et + frais comme quoi ils ont pas pus retirer a la banque vu que nous avons fait opposition .

voila je ne sais que faire de toute ces menaces , pouriez vous me conseiller.

en attende a votre reponse ,

veuillez agree Monsieur, Madame d'avance mes remerciements disdinguer.

shona